

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Monsieur Alexandre GAUTHIER, 1^{er} Adjoint.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mai 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe TISSOT avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE

Etaient absents :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Philippe DUVERNOY
M. Christophe FROPPIER
Mme Priscilla BORGERHOFF
Mme Alixia BEAUTÉ
M. Gilles BORNOT

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2023 – BUDGET PRINCIPAL -
AFFECTATION DU RESULTAT

Cette délibération a été affichée le : 6 juin 2024

COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2023 – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Par délibération en date du 2 avril 2024, le Conseil Municipal a autorisé la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024 sur la base des estimations suivantes :

		Dépenses	Recettes	Soldes
Section de FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice N	42 869 364,07	45 991 666,62	3 122 302,55
	Résultat reporté exercice N-1			0,00
	Résultat global exercice N	42 869 364,07	45 991 666,62	3 122 302,55
Section d'INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice N	16 169 252,01	17 149 472,31	980 220,30
	Résultat reporté exercice N-1	1 919 949,81		-1 919 949,81
	Résultat global exercice N	18 089 201,82	17 149 472,31	-939 729,51
	Restes à réaliser	2 402 626,22	969 772,38	-1 432 853,84
Résultat cumulé exercice N		63 361 192,11	64 110 911,31	749 719,20

L'approbation du Compte Administratif 2023, qui précède l'affectation définitive des résultats, fait apparaître des résultats identiques aux prévisions, soit un résultat cumulé de 749 719,20 € avec :

LIBELLE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat des sections	- 939 729,51 €	3 122 302,55 €
Solde des Restes à réaliser	-1 432 853,84 €	
RESULTAT	- 2 372 583,35 €	3 122 302,55 €

Le Compte Administratif 2023 dégage un excédent de fonctionnement de 3 122 302,55 € qui doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, qui s'élève à 2 372 583,35 €.

Pour le solde, qui s'établit à 749 719,20 €, l'assemblée délibérante peut décider l'affectation du résultat en excédent reporté en section de Fonctionnement ou en dotation complémentaire en section d'Investissement.

Il est proposé de confirmer l'affectation du solde libre d'affectation de 749 719,20 €
comme suit :

- Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 749 719,20 €
- Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : 0.00 €

Ces résultats ont été repris par anticipation au Budget Primitif 2024.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve
l'affectation du résultat proposée pour le budget principal de la Ville de
Montbéliard.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	27
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 6 juin 2024

Marie-Noëlle BIGUINET